

Service des Affaires Doctorales, près de 2 000 doctorants inscrits :

- Hélène SELOSSE – Cheffe de service
- Céline DELOHEN – référente auprès de la direction de la scolarité (passerelle avec ADUM)

Validations dans ADUM :

- Noémie DERUELLE – EG SMRE, SESAM, ENGSYS, MADIS
- Laure EVRAERE, Yvon BRUANT – EG SHS, SJPG
- Niniane BEAUCHAMPS – Représente la Direction de la Scolarité

Tout comme les soutenances, le gros pic d'activité se situe entre septembre et décembre.

Pour rappel, une FAQ dédiée aux inscriptions est disponible dans ADUM.

ETAPES D'INSCRIPTION

1^{ère} étape dans ADUM (inscription pédagogique) :

Démarche d'inscription ou de réinscription par le doctorant

- Rappel le bornage de l'année, calendrier : inscriptions jusqu'au 15 décembre 2024. Exceptionnellement pour cette année, en raison de l'organisation des élections aux conseils, il est demandé de s'inscrire le plus rapidement possible et pour le 30 novembre 2024 afin de figurer sur les listes électorales. Les doctorants en cotutelles internationales, en CIFRE ou financés sur des projets de recherche ne sont pas concernés par cette date limite car leur thèse peut démarrer tout au long de l'année.
- Bien vérifier les informations entrées dans ADUM, en particulier les données relatives à l'identité civile : nom prénom, date de naissance, année bac (pas obligatoire), série bac, INE. Une erreur de saisie peut impacter le bon déroulement de la délivrance du laissez-passer
- Bien renseigner la spécialité du doctorat qui renvoie au doctorat d'inscription et permet de générer le LP
- La demande est soumise à l'avis de la direction de thèse, de l'unité de recherche et, **après vérification de la fiche**, l'école doctorale propose l'inscription.

Ensuite, le service des Affaires Doctorales :

- Confirme l'autorisation de la demande d'inscription (dossier reçu établissement complet) : le lien informatique entre ADUM et APOGEE se fait afin de créer l'OPI (opération préalable à l'inscription) qui génère le laisser passer.
- Envoi du mail des Affaires Doctorales confirmant de la validation de l'établissement vous invitant à vous inscrire en ligne. Le laisser-passer est généré automatiquement dans un délai de 48 heures en moyenne. Il est demandé d'être patient et ne pas se manifester avant ce délai de 48 h, voire une journée supplémentaire pour signaler un problème d'inscription.

2^{ème} étape – inscription administrative en ligne

- Se connecter sur l'ENT étudiant, si cette méthode viendrait ne fonctionne pas , utiliser la 2^{ème} méthode via le guide qui vous est envoyé :

** Cas du doctorant ayant déjà été inscrit à l'Université de Lille :
se connecter (*

Mon ENT étudiant n'a pas été créé, il a été désactivé ou est expiré, j'ai oublié mon mot de passe :

- Se connecter sur le site [SESAME](#)
ou
 - Remplir le [formulaire d'assistance en ligne](#)

J'ai réussi à me loguer, mais :

- **je ne parviens pas à poursuivre la procédure car un message d'erreur s'affiche «aucune formation ne peut être proposée»** : SURTOUT VERIFIER LES DONNEES ET REVENIR VERS NOUS affaires-doctorales@univ-lille.fr si souci, contacter l'école doctorale afin de vérifier les informations enregistrées dans ADUM.
- **mon numéro de CVEC est non reconnu**. Attention, l'état civil du profil de la CVEC doit être rigoureusement identique à la fiche ADUM (ordre des noms prénoms et date de naissance); contacter l'organisme dans lequel l'état civil ne correspond pas exactement à la pièce d'identité pour demande de modification.

Je suis en cotutelle cette année et je ne dois pas payer mes droits d'inscription à l'Université de Lille : comment m'inscrire en profil exonérant ?

- Je dois veiller à cocher les cases concernant la cotutelle et l'exonération, puis je télécharge mes justificatifs sur [PJ web](#).
- **!** dans le cadre d'une cotutelle, l'inscription administrative est obligatoire chaque année dans les deux établissements partenaires.
- **!** l'exonération ne concerne pas le paiement de la CVEC, cette dernière doit être acquittée chaque année.

J'ai finalisé ma saisie en ligne, quand et où obtiendrai-je mon certificat de scolarité ?

Après vérification et validation du dossier par le relais scolarité :

- **vosre carte étudiante et vosre certificat** vont seront envoyés par voie postale à l'adresse indiquée dans vosre saisie en ligne (attention aucun envoi n'est effectué à l'étranger)
- Il est aussi possible de télécharger le certificat d'inscription dans vosre **ENT étudiant**.

Je souhaite obtenir une exonération des droits d'inscription hors cotutelles : à qui dois-je m'adresser ?

- Une exonération totale ou partielle des droits d'inscription peut être accordée par l'Université, pour plus d'informations cliquez [ici](#)

Contact pour toute question : Info-exo@univ-lille.fr

Le doctorant exonéré doit néanmoins payer la CVEC.

Je suis en césure, dois-je m'inscrire et payer la CVEC ?

Tout étudiant en césure a l'obligation de s'inscrire administrativement (profil Césure) et doit [régler la CVEC](#).

QUESTIONS POSEES LORS DU WEBINAIRE :

ADUM

Pour une inscription en première Année sur ADUM, l'adresse mail principale à renseigner est notre adresse personnelle ou celle qu'on recevra après notre inscription à l'université de Lille ?

Vous pouvez indiquer votre adresse personnelle, une adresse sur laquelle vous êtes joignable. Vous obtiendrez votre adresse ULille lorsque l'inscription sera validée, **il faudra ensuite prioriser votre adresse « université de Lille », idéalement, il faudra faire figurer les 2 adresses dans votre fiche ADUM.**

Peut-on commencer l'inscription ADUM dès aujourd'hui ?

L'inscription dans ADUM peut être faite, les inscriptions administratives à l'Université sont ouvertes depuis le 10/07.

Pouvez-vous indiquer le lien pour les inscriptions ADUM ?

Avez-vous créé votre compte ADUM ? Si tel n'est pas le cas, merci de vous rapprocher de votre Ecole Doctorale.

J'ai déjà fait signer la charte de doctorats par mes encadrants sur ADUM et j'ai également rempli les fiches de renseignement/enseignement ect. -> L'inscription pédagogique est-elle finalisée pour moi dans ce cas ? Suis-je en attente de votre retour pour que vous m'ouvriez l'inscription administrative ?

Il faut à ce stade que l'Ecole Doctorale valide votre dossier pédagogique dans ADUM. Ensuite, nous validerons en tant qu'établissement et vous recevrez les instructions pour procéder à votre inscription en ligne.

Ma fondation provient à 50% de l'Ecole Doctorale de Lille et à 50% du CNRS. J'ai reçu la lettre de Lille mais celle du CNRS est en attente pour cause de contrôle de sécurité. Ma question : Puis-je remplir les informations sur la fondation avant d'avoir reçu la lettre officielle de fondation du CNRS dans ADUM ?

Oui vous pouvez.

Je suis un nouveau doctorant. Est-il obligatoire de compléter l'inscription à ADUM avant le 1er octobre ?

Oui, c'est obligatoire.

La responsable administrative de l'école MADIS m'a dit qu'il ne fallait pas s'inscrire sur ADUM pour le moment car l'université met en place une procédure de dématérialisation en ce moment, qu'il faudrait attendre. Vous avez des informations à ce sujet ?

Cela concerne les premières années et ADUM est en train d'y travailler. Cela a pris plus de temps que prévu mais cela devrait évoluer dans les jours à venir et cela devrait se débloquer bientôt.

Après avoir confirmé l'acceptation de la thèse, je n'ai reçu aucun email de la part de l'école graduée. Dois-je les contacter afin de m'inscrire au plateforme ADUM ?

Si vous n'avez pas encore eu de réponse, vous pouvez relancer.

L'école graduée m'a invité à attendre et à être patient. Mais vous parlez de l'inscription ADUM etc ... Je vois beaucoup de gens qui sont déjà inscrits. J'ai l'impression d'être en retard.

Vous n'êtes pas en retard, vous pourrez démarrer votre demande d'inscription sur ADUM.

Que faire si nous n'avons pas encore de profil ADUM ? Ne faut-il pas d'informations particulières afin de pouvoir s'inscrire sur ADUM ?

Je vous conseille de vous rapprocher de l'Ecole Doctorale.

Je suis en train de finir mon Master 2 à l'Université de Lille, dois-je attendre la délibération du jury et l'attestation de réussite de mon Master avant de pouvoir m'inscrire pédagogiquement et administrativement ? De même pour ADUM ?

La première démarche sur ADUM pourra être entamée, cependant pour l'inscription administrative, vous aurez besoin de ces pièces.

Où trouver le numéro ADUM ?

En haut de votre fiche sur votre profil ADUM.

Est-ce que je peux commencer l'inscription ADUM moi-même où dois-je attendre l'école graduée pour m'inscrire ?

Si votre candidature a été validé par l'école Doctorale, vous pouvez entamer la démarche.

Que faut-il faire avec les "affaires doctorales" ? Faut-il les contacter après l'inscription à ADUM ?

Le service des Affaires Doctorales intervient une fois votre inscription pédagogique dans ADUM validée par l'Ecole Doctorale, et vous adressera les instructions pour vous inscrire, vous n'avez pas besoin de les contacter.

Inscriptions

J'ai été inscrite à l'université mais mon compte étudiant est désactivé, comment procéder ?

Vous pouvez vous connecter au site [SESAME](#).

L'inscription administrative est-elle indépendante de l'établissement du contrat doctoral ?

Oui, cela est indépendant.

Que se passe-t-il pour les inscriptions en cas d'éventuel congés maternité ?

Le congé maternité est plutôt une question RH que d'inscription. Vous devez dans tous les cas réaliser votre inscription, celle-ci restera valable pendant la durée de votre congé.

Dans le cas où l'on a effectué sa licence à l'université de Lille mais pas son Master et que tous les accès ont été retirés ?

Il faut joindre le service technique à ce sujet. Les adresses peuvent être réactivées et vous pouvez vous connecter sur le site [SESAME](#).

Comment cela se passe-t-il pour les étrangers qui ne possèdent pas un numéro INE?

Lors de votre inscription en ligne, vous pouvez entrer votre numéro ADUM et date de naissance sur le [site des inscriptions en ligne](#).

Je suis déjà inscrit à ULiège (je passe en 2ème année) et je vais commencer une cotutelle avec ULille en 2024-2025, est ce que je devrais payer les frais d'inscription aussi à ULille ?

Vous payez les frais de scolarité selon ce qui est établi dans votre convention de cotutelle. Bien souvent, les doctorants paient en alternance dans chacun des établissements (une année sur 2)

La CVEC devra être-elle transmise lors de l'inscription en ligne ?

Oui, le numéro de la CVEC vous sera demandé.

Les étudiants qui avaient une bourse durant leur master n'ont plus le droit au DSE et doivent-ils payer les frais d'inscriptions?

Vous devez en effet régler les frais d'inscription.

Les frais d'inscriptions sont-ils les mêmes selon si on est en formation initiale ou continue ?

Il faut faire votre demande d'acceptation à l'école doctorale. Le doctorat est en formation initiale. Nous vous invitons à vérifier avec votre école doctorale pour confirmation. Vous êtes salariée hors financement de thèse (vous seriez donc en thèse à temps partiel, avec une durée de 6 ans pour faire votre thèse au lieu de 3)

Pour celui qui n'a pas fait un master 2 en France, mais a fait un doctorat en sciences de l'information et de la communication en France. Que mettre au niveau du master 2?

Vous mettez le diplôme qui vous donne accès au doctorat, l'école doctorale validera l'équivalence si nécessaire

Le coût de l'inscription est-il à payer uniquement pour la 1ere ou à chaque année ? Merci

Elle est à régler chaque année.

Obtient-on un certificat de scolarité en tant que doctorant?

Oui, en tant qu'étudiant vous recevez bien un certificat de scolarité à l'adresse que vous avez indiquée lors de la saisie de votre dossier.

En dehors du sujet du webinaire (recrutements, questions pros...)

Hors sujet car en lien avec le précédent webinaire, quand reçoit-on le dossier de recrutement afin de débiter les démarches administratives?

Pour votre recrutement, merci de vous rapprocher de votre unité de recherche ou de votre école doctorale.

Mon permis de séjour expire à la fin du mois de septembre. Pouvez-vous me fournir des documents pour la prolongation ?

Si vous avez un contrat de travail, vous pouvez vous adresser aux RH. Sinon, vous devez vous adresser à la Maison internationale de l'étudiant.

Lors de la réunion avec le directeur de l'EDBSL Jeudi il a été évoqué la constitution d'un dossier RH. De quoi s'agit-il?

Le dossier RH concerne les doctorants qui seront salariés de l'Université de Lille, c'est l'Ecole Doctorale ou l'unité de recherche qui vous fourniront les éléments.

Je suis un nouveau doctorant qui travaillera en dehors de l'Université de Lille. Quel est l'établissement où je dois m'inscrire en tant qu'étudiant ? L'Université de Lille ou l'établissement pour lequel je vais travailler ?

Tout dépend de l'établissement pour lequel vous travaillez, s'il s'agit par exemple d'une entreprise, ce sera l'Université de Lille. Il faut vous rapprocher de votre école doctorale qui pourra vous renseigner.

En étant doctorant à partir d'octobre, quel est notre statut sur la CAF : salarié ou étudiant salarié ?

Si vous êtes titulaire d'un contrat de travail, vous avez les deux statuts, salarié et étudiant.

Combien de semaines de « congés payés » avons-nous le droit pour une année de PhD ? Merci.

Ce n'est pas l'objet de ce webinaire. Vous vous rapprocherez du service RH lors de l'élaboration de votre contrat de travail.

Question extérieure à la question de l'inscription : y a-t-il des périodes de vacances à l'université pour les doctorants ?

Pour la question de présence, il faudra vous rapprocher de votre unité de recherche.

Pour les détails comme les remboursements de déplacement professionnel entre domicile et laboratoire ça sera à voir avec ce dossier RH et le contrat de travail universitaire à proprement parler?

Tout à fait!

L'Université est-elle fermée pendant certaines périodes ? Si oui lesquelles ?

L'Université ferme à partir du 26/07 cette année jusqu'au 18/08 inclus, puis du 23/12 au 03/01/25.

Concernant les documents nécessaires à la recherche de logement, est-ce plutôt à la suite du recrutement RH par le labo ? ou bien suite à l'inscription administrative que l'on obtient le contrat de travail ?

Vous réalisez votre inscription et en parallèle la démarche de recrutement.

Parmi les pièces justificatives demandées pour la mise en place du contrat doctoral, il y a notamment une demande de « copie de l'attestation d'inscription à l'école doctorale ». Est-ce un document qu'on obtient après l'inscription pédagogique sur ADUM ?

Pour les pièces concernant le contrat et que tout est lié, vous pouvez faire votre processus de recrutement en parallèle car nous sommes en lien avec les RH et ceux-ci ont la liste des personnes concernées. Pour que le contrat soit signé, il faudra l'attestation d'inscription administrative mais en attendant cela n'est pas bloquant pour avancer dans le processus.